

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC CLAYE SOUILLY 59 RUE JEAN JAURES 77410 CLAYE SOUILLY

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M ANTONIO PEDRO TAVARES OLIVEIRA, gérant de la société A.T.O RAVALEMENT , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 114 RUE DE LA MUETTE 60440 ROSIERES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M ANTONIO PEDRO TAVARES OLIVEIRA
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 30087 33824 00020041301 81 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

*TAVARES
Antonio*

Julien COLLINET
Chargé d'Affaires Professionnels
collinju@cic.fr

JST06

CIC Est
59 rue Jean Jaures
77410 CLAYE SOUILLY

